

Dossier de Candidature  
Atelier Doctoral MED 4  
Quatrième Dialogue Euro Méditerranéen de Management Public

*« Développement d'activités de veille stratégique dans un cadre inter-organisationnel et multi-institutionnel :  
Cas du territoire vitivinicole provençal »*

Coralie HALLER

Université Paul Cézanne, 13090 Aix en Provence

coraliehaller@hotmail.com

Tel : 06.88.66.72.17 ; Fax : 04 42 21 25 77

Date de la première inscription en thèse : Octobre 2010

Directeur de recherche : Serge AMABILE

CERGAM Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille

Mots Clefs :

Veille stratégique, intelligence économique, système d'information, vin

## 1. Résumé

Nous nous intéressons à la filière des vins de Provence qui est une des rares régions viticoles à ne pas souffrir de ce qui est qualifié de crise dans d'autres vignobles. Le secteur vitivinicole reste cependant en pleine mutation, notamment à l'international, ce qui implique pour les entreprises viticoles de relever un certain nombre de défis. Au sein de la filière des vins de Provence, ces entreprises évoluent dans un contexte inter-organisationnel complexe et atomisé comprenant différentes organisations locales, régionales, nationales et internationales. La possession d'informations spécifiques, l'asymétrie de l'information entre organisations et leur légitimité face à la récolte et la diffusion d'informations auprès des acteurs économiques sont de véritables enjeux. Notre objet de recherche peut ainsi se traduire en une question de recherche précise et opératoire:

*Dans la perspective de gérer les ressources informationnelles de la filière et la construction de représentations collectives inter-organisationnelles, comment développer les processus d'échange, de coopération et de veille en coordination entre les acteurs concernés ?*

Nous mobilisons les travaux de Le Moigne (1990) et son approche de la modélisation des systèmes complexes afin de définir le concept d'information. Il s'agit également de définir le périmètre d'action dans lequel s'opèrent les flux d'informations et de comparer la notion de « filière » (commodity system), de territoire-terroir et le concept d'espace social. Pour ce faire, nous souhaitons investiguer les théories de l'économie de la proximité (Pecqueur et Zimmerman, 2004 ; Gilly et Lung, 2004). Nous avons fait le choix de considérer l'information comme un bien commun partagé par l'ensemble des parties prenantes au sein d'un périmètre défini. Nous mobiliserons à cet effet les derniers développements des théories de l'action collective d'Hess et Ostrom (2002 ; 2005) autour de la question des interactions entre acteurs dans la mise en œuvre d'une gestion communautaire durable de ressources informationnelles. Nous faisons également référence à des recherches en lien avec la veille stratégique tels que les observations de March (1991) sur les processus de décision, ou encore les travaux de Simon (1983) sur les capacités de traitement de l'information limitées des acteurs dans un contexte de surabondance informationnelle.

Notre recherche s'inscrit donc dans une volonté de compréhension des mécanismes organisationnels liés au management des flux informationnels existants entre acteurs au sein de la filière régionale. Il s'agit de formaliser un processus de veille au sein du bassin Provence à travers le

développement d'une culture d'échange d'information inter-organisationnelle. Afin d'explorer le contexte complexe du management de l'information au sein de cette filière, nous avons procédé à une immersion au sein même des organisations. Nous avons suivi la recommandation de Huberman et Miles (1984) qui suggèrent l'adoption d'une méthodologie de nature qualitative. Cette méthodologie s'inscrit précisément dans un projet de « recherche-action » reposant sur la mise en interaction du chercheur et des praticiens. Nous avons choisi d'employer une démarche d'étude de cas qui se caractérise par une importante flexibilité lors des interactions avec le terrain (Yin, 1994 ; Eisenhardt, 1989).

## *2. Contexte et problématique de la recherche*

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons à la filière des vins de Provence soumise à d'important challenges et autant de contraintes qu'il est impératif de considérer dans un contexte où le clivage entre le nouveau monde et la vieille Europe ne cesse de s'accroître. Afin de saisir les enjeux de cette filière, il est essentiel de la resituer dans le contexte général de l'industrie du vin au niveau national et au niveau mondial.

La filière régionale des vins de Provence s'inscrit dans la filière vitivinicole française, dont le chiffre d'affaires est estimé à environ 9 milliards d'euros pour 870 000 hectares plantés en vignes et cultivés par environ 110 000 exploitations en France, ce qui représente une taille moyenne d'exploitation de l'ordre de 8 hectares (Couderc et al., 2007). Au sens de Hannin et al (2010), le poids du vin dans la balance commerciale peut être comparé à environ « une centaine d'Airbus. » (p.10). Le vin continue ainsi de représenter une richesse importante pour la France et s'affiche comme le premier contributeur excédentaire de la balance française du commerce extérieur agroalimentaire, soit l'équivalent de près de 6,3 milliards d'euros en 2008 contre 5,5 milliards d'euros en 2003 (D'Hauteville et al., 2004). Dans ce contexte, les vins de Provence comptent pour environ 11 % des volumes, ce qui correspond à une estimation de 5 000 emplois directs. La viticulture apparaît donc comme l'un des moteurs de l'économie régionale provençale avec 23 000 hectares en production, un chiffre d'affaires estimé à 1 milliard d'euros (CIVP, 2010).

Par ailleurs, la situation conjoncturelle et structurelle du secteur vitivinicole mondial ainsi que les modèles stratégiques ont rapidement évolué ces dernières années pour l'ensemble des acteurs participants à la production, la transformation et la commercialisation du vin. On observe par exemple, une consommation mondiale de vin qui redémarre depuis quelques années après une chute de plusieurs décennies. Cette consommation est tirée par les pays « nouveaux consommateurs », alors qu'elle continue de baisser dans les pays « traditionnels » (producteurs d'Europe). Les types de vins consommés montrent des divergences importantes, et les différents acteurs de la production mondiale évoluent en fonction et de façons très différentes (pro-actifs, subis...). Les cartes des marchés « vins » sont en cours de redistribution, parfois rapidement malgré le caractère inertiel d'une plantation pérenne (plantation 5 ans avant production, qui dure ensuite

entre 25 et 100 ans) (Flanzy, C. et al, 2009; CIVP, 2010). On observe également que le vignoble mondial est en phase de contraction sous l'influence principale du continent européen, avec notamment la mise en place de l'arrachage subventionné du vignoble dès les années 1980. Ainsi, sur une trentaine d'années, le vignoble mondial a perdu 25% de sa superficie, le continent européen 30% et l'Union Européenne 34%. Cependant les tendances sont contrastées entre 1994 et 2009, avec une croissance des surfaces viticoles dans les pays du Nouveau Monde et une régression en Europe (Hanin et al., 2010).

Dans ce contexte, la situation des vins de Provence revêt un caractère spécifique liée notamment à un statut de leader en matière de production de vins rosés AOP (appellation d'origine protégée), avec près de 40% de la production française en 2009. La région Provence est l'une des rares régions viticoles à ne pas souffrir de ce qui est qualifié de crise dans d'autres vignobles. Le vin rosé reste un marché dynamique avec une demande croissante, et devient une composante importante du vin dans le monde, en termes de production, de consommation (avec 9 % des volumes de vin consommés dans le monde en 2006) et d'échanges économiques (Flanzy, C. et al, 2009).

Malgré un contexte économique favorable pour le vin rosé, le secteur vitivinicole est en pleine mutation, notamment à l'international, ce qui implique pour les entreprises viticoles de relever un certain nombre de défis (Hannin et al, 2010). Elles doivent tenir compte non seulement de l'émergence du mass marketing et du changement des pratiques de consommation mais également de la forte densité concurrentielle et de la législation stricte qui diffère d'un pays à l'autre, dans la production et la commercialisation de leur vin. D'autres contraintes, plus locales peuvent s'ajouter comme par exemple les difficultés d'installation et transmission, la pression foncière ou les contraintes des terroirs. Il paraît donc important que les acteurs économiques de la filière des vins de Provence soient à l'écoute de leur environnement et soutiennent leur veille de ses évolutions, à la fois pour comprendre et pour anticiper les enjeux stratégiques auxquels ils sont et seront confrontés.

Par ailleurs, les entreprises viticoles évoluent au sein d'une filière locale qui se caractérise par un contexte inter-organisationnel complexe et atomisé comprenant différentes entités régionales appelées organismes professionnels viticoles (OPV). Les interprofessions (AOP : Appellation d'origine contrôlée/IGP : Indication Géographique Protégée), les syndicats d'appellations, les fédérations de vignerons indépendants et de caves coopératives, les associations de dénomination

terroir et les administrations publiques sont amenés à échanger des informations économiques et déclaratives, des connaissances, du savoir-faire et des innovations, mais également à communiquer de l'information à leurs adhérents.

Dans ce contexte, un organisme à vocation régionale, le Conseil Interprofessionnel des vins de Provence (CIVP) est missionné pour conduire différents axes de développement de la filière. Le CIVP réunit, des professionnels de la production et du commerce des vins de Provence AOP. On y trouve des producteurs (caves particulières et caves coopératives) de trois appellations majeures: Côtes de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence et Coteaux Varois en Provence, ainsi que la fédération régionale du négoce. L'objectif général du CIVP, défini par les missions réglementaires, est de rassembler, de mettre en commun des moyens et des ressources pour augmenter le poids de la filière et de ses actions, et valoriser chaque terroir à travers la mise en place de projets interrégionaux.

Le CIVP a notamment créé un « comité de coordination technique » (communément appelé « groupe de coordination ») ayant des objectifs institutionnalisés de développement de projets et de synergie afin échanger des connaissances, des informations économiques et déclaratives, du savoir-faire et des innovations entre OPV et avec les acteurs économiques de la filière. La possession d'informations spécifiques, l'asymétrie de l'information entre organisations et acteurs économiques, la légitimité face à la récolte et la diffusion d'information, la surabondance et la redondance informationnelle, peuvent être de véritables enjeux.

Nous proposons ainsi d'explorer la question des interactions et des coopérations entre les différentes parties prenantes à vocation économiques ou institutionnelles concernant le management des flux d'information au sein de la filière des vins de Provence. Notre objet de recherche peut ainsi se traduire en une question de recherche précise et opératoire:

Dans la perspective de gérer les ressources informationnelles de la filière et la construction de représentations collectives inter-organisationnelles, comment développer les processus d'échange, de coopération et de veille en coordination entre les acteurs concernés ?

### 3. Cadre théorique

Le cheminement de notre réflexion part du contexte d'étude décrit ci-dessus et s'appuie sur un champ d'investigation à l'intersection des sciences de gestion et des sciences de l'information. Notre recherche s'inscrit dans une thématique liée au management de l'information dans un contexte inter-organisationnel faisant référence à des problématiques de gestion collective d'un bien commun au sein d'un territoire défini.

Il s'agit dans un premier temps de définir le concept d'information. Malgré l'existence d'une pluralité de sens et de définitions, il semble toutefois possible, de dégager les principales composantes qui caractérisent l'information organisationnelle. March (1991) prend la mesure de la complexité de l'information et des phénomènes associés et relativise l'approche instrumentale de l'information développée dans des travaux antérieurs. L'information n'est plus considérée uniquement comme une donnée, un élément susceptible d'être collecté et traité systématiquement mais comme « un actif ou un élément structurant de l'entreprise ». Ainsi, le statut attribué à l'information est remis en question (Mayère, 1993, p.104). L'attention se recentre sur les conditions qui permettent à l'information de prendre sens, et de fonder une interprétation utile de l'action. Mayère (1993) indique que la question de l'information et des recherches associées se trouve donc déplacée vers une étude de son interprétation. Ainsi, nous avons mobilisé les travaux de Le Moigne (1990) et son approche de la modélisation des systèmes complexes. L'information, n'est pas un objet mais bien un processus associé à une « forme » ou un « symbole » ayant une signification pour une personne et s'inscrivant dans un contexte, dans une action (Le Moigne, 1990 ; Morin, 1995). Cela nous amène donc à considérer l'information comme un *concept, un processus de construction de sens et d'interprétation*. C'est une construction de l'esprit perçue par un acteur qui l'interprète et lui donne un sens. Elle issue d'un processus d'interprétation intelligible complexe et continu dans le temps et qui peut être vue comme une représentation mentale (Reix et Rowe, 2002).

Nous nous intéressons particulièrement à cette dimension interprétative de l'information dans la mesure où elle apparaît plus en phase avec l'évolution actuelle des approches de l'information dans les entreprises (Amabile et Caron-Fazan, 2002). Selon Reix et Rowe (2002, p. 8), il s'agit de « l'interprétation humaine de signes et de symboles ». Dans ce contexte, l'information est issue d'un

processus d'interprétation intelligible et continu dans le temps et peut être vue comme une représentation mentale issue d'un processus cognitif complexe. Reix et Rowe (2002, p. 13) remarquent également qu' : « il n'y a pas d'information sans interprétant ». Les travaux de March et de Mayère viennent infirmer cette approche et indiquent que l'information ne peut être considérée indépendamment de l'acteur, de son espace cognitif et du contexte de perception (March, 1991 ; Mayère, 1993). Par conséquent, l'information ne peut être considérée indépendamment de l'acteur, de son espace cognitif et du contexte de perception. *L'information est reliée à son contexte et à la personne qui la perçoit ; c'est une construction de l'esprit, perçue par un acteur qui l'interprète et lui donne un sens.*

Il n'est pas rare de trouver dans la littérature des utilisations alternatives des termes d'information et de « connaissance » dans la mesure où la distinction est parfois difficile à établir. Notre intention est de clarifier la différence et d'évoquer les articulations existantes entre ces concepts afin de mettre en exergue l'importance des processus autour de ces notions et d'en connaître les caractéristiques pour pouvoir mieux positionner notre objet de recherche.

Il nous paraît essentiel dans un premier temps de définir le périmètre d'action dans lequel s'opèrent les flux d'informations entre acteurs. Notre intention est de comparer la notion de « filière » (commodity system), de territoire-terroir et le concept d'espace social. Pour ce faire, nous souhaitons investiguer les travaux de Malassis (1983), Lauret (1983) et de Rastoin (1998), les théories de l'économie de la proximité (Pecqueur et Zimmerman, 2004 ; Gilly et Lung, 2004). Nous nous interrogerons alors sur la possibilité de parler d'un bien commun territorialisé au sens de Lascournes et Le Bourhis, (1998) dans lequel « l'intérêt général ne peut recevoir de contenu que s'il émerge comme une question à l'intérieur d'un périmètre délimité. Ce périmètre est à la fois un espace géographique, un regroupement d'acteurs, et une arène politique. »

Nonobstant le contexte inter-organisationnel et multi-institutionnel de notre contexte d'étude, nous avons fait le choix de considérer l'information comme un bien commun partagé par l'ensemble des parties prenantes au sein d'un périmètre défini. Nous mobiliserons les théories de l'action collective autour de la gestion de ressources communes et proposons d'explorer la question des interactions entre acteurs dans la mise en œuvre d'une gestion communautaire durable de ressources informationnelles. La gouvernance de l'information comme bien commun d'un système auto-organisé constitue en effet les derniers développements des théories de l'action

collective autour de la gestion de ce type de ressources communes (Hess & Ostrom, 2003). Les travaux d'Hess et d'Ostrom (2002 ; 2005) sur une gestion commune de la ressource informationnelle mettent en perspectives le rôle d'une approche auto-organisée de communautés d'acteurs dans la gestion de ressources de propriété commune tel que l'information.

Dans cette perspective, il semble pertinent de faire référence au principe de *non séparabilité connaissance/relations* d'Hatchuel (1999). Ce principe indique que le processus de construction de connaissances d'un individu est un *processus de révision lié aux interactions* et est décrit par Hatchuel (1999) comme rationalité interactive. Les activités de construction de sens (sensemaking), pour Weick expliquées par David (2006), correspondent à un processus d'invention par des individus en *interaction avec leur environnement*. Toute personnalité est le résultat d'un processus continu d'interactions avec les autres acteurs, et toute perception d'un individu et le sens qu'il attribue à cette dernière sont guidés par le groupe social auxquels il appartient (Weick, 1995). Se développe alors une dynamique de la révision des connaissances où chacun construit ses savoirs en interagissant avec les autres. D'autres recherches comme celle de Cook et Brown (1999) renforcent ce principe en faisant référence *aux communautés de pratiques* et en expliquant comment les acteurs développent leur capacité de compréhension et d'interprétation en partageant des expériences. Cela implique que l'individu soit en interaction avec son environnement et qu'il mette en œuvre un processus de *création de sens en s'appuyant sur des modes de raisonnement existants*. Au sens de Brown et Duguid (1991), les processus de construction de connaissances sont donc situés, interactifs et collectifs.

Il devient possible de suggérer que l'exploitation, la compréhension de l'information et la révision des connaissances des acteurs se construisent au fil des rencontres, des confrontations ou des interactions entre acteurs (Berger et Luckmann, 1966). Se pose alors le problème des individus qui, en construisant leurs propres représentations, *se doivent de comprendre celles des autres acteurs* et, éventuellement, d'accepter d'être remise en cause. En effet, ces opportunités d'échanges peuvent les amener à prendre du recul vis-à-vis de certaines situations. Piaget (1970) parle d'un processus « d'ouverture des possibles » dans lequel les individus sont amenés à se poser des questions sur l'existence de leur réalité et la construction d'autres réalités, d'autres interprétations. Ce processus cognitif évolue dans le temps et permet une capitalisation, un apprentissage et une ouverture vers de nouvelles connaissances (Amabile, 2008).

Notre problématique de recherche se concentre également sur le concept de veille qui rassemble un ensemble d'activités de surveillance faisant partie intégrante du management stratégique et informationnel d'une entreprise. Ces pratiques se justifient par l'incertitude de l'environnement demandant une écoute prospective. Notre propos vise également à clarifier le concept de veille en évoquant notamment les travaux d'Amabile (2008) qui indiquent que les systèmes de veille sont des pratiques particulières des systèmes d'information qui produisent des connaissances « pour comprendre et faire ». Rowe (2006, p. 1703) définit un système d'information comme « un système d'interprétation d'un ensemble d'acteurs sociaux qui mémorisent et transforment des représentations via des technologies de l'information et des modes opératoires ». Un système de veille est de fait un système d'aide à l'intelligence qui a pour objectif la transformation de données brutes en données faisant sens (Amabile & Guechtouli, 2008). Il est alors tentant de considérer les systèmes de veille comme des systèmes de soutien aux échanges (formels, informels) et aux interactions entre acteurs, des systèmes d'aide à l'intelligence des situations rencontrées (Simon, 1994) et à l'inscription des individus dans leur environnement (Maier et al., 1997). Partant de ce constat, il apparaît comme une évidence que l'individu est au cœur des systèmes de veille et représente un de ces principaux enjeux.

Le processus de veille s'articule en différentes phases inspirées de la démarche du cycle de renseignement. Cette dernière comprend les étapes suivantes: l'expression des besoins, la recherche et la sélection d'informations, l'exploitation (vérification, traitement, analyse, synthèse) et la diffusion aux destinataires (Salles et Alquier, 1997).

Il semble que l'une des difficultés les plus importantes serait la *sélection d'information* qui demande un tri difficile d'une grande quantité d'information (Reix, 2002) et requière une certaine expertise (Lesca, 2001) de la part des individus. Au sens de Feldmann & March (1991), elle est liée aux compétences et se restreint aux capacités cognitives des acteurs. Cette notion de « *restriction par les capacités cognitives* » prend toute son importance au sens d'Ocasio (1997) qui indique que l'individu accorde du temps et des efforts limités à un élément. Ce phénomène est décrit par Simon (1994) comme un *goulot d'étranglement de l'attention*. L'attention est la ressource cognitive dont l'être humain est le plus insuffisamment pourvu (Simon, 1996), c'est une ressource plus rare que l'information (Simon, 1983) et il est ainsi nécessaire de la préserver pour ne pas se perdre dans des informations triviales. Pour avoir une meilleure compréhension de l'approche de Simon,

nous retiendrions la définition de l'attention proposée par Amabile (1999, p.6) comme étant « le processus informationnel (finalisé et finalisant) qui réalise l'interface entre un système et ce qu'il perçoit comme étant son environnement multiple et pluriel (y compris lui-même et ses propres comportements). » Dans ce contexte, l'individu possède des capacités attentionnelles partagées entre différentes sollicitations qu'il perçoit dans son environnement et retient les informations qu'il juge intéressantes rejetant celles jugées trop éloignées des préoccupations du moment (Belmondo, 2005 ; Starbuck et Milliken, 1988). L'individu oriente sa compréhension de l'environnement et donc les connaissances qu'il en infère. La gestion de son attention l'amène à privilégier certains éléments de l'environnement et, donc, à développer une intelligence, singulière et située, des situations rencontrées (Sutton, 2001). Il est donc tentant de penser qu'il existe une réelle difficulté pour l'individu à sélectionner l'information pertinente, à la comprendre et l'interpréter afin de pouvoir la communiquer.

Un autre enjeu majeur au développement d'un système de veille est l'exploitation de l'information décrit dans le cycle de renseignement comme les phases de *traitement, d'analyse et de synthèse* de l'information (Salles et Alquier, 1997). Chaque individu construit, dans le temps, ses cadres cognitifs, sa vérité à partir de ses propres perceptions de l'environnement. Pour Simon (1982), l'homme est une « *créature à rationalité limitée* » ayant des capacités cognitives limitées en termes de traitement de l'information. « *Pour la plupart des problèmes que l'homme rencontre dans le monde réel, aucune procédure qu'il pourrait effectuer grâce à son équipement pour traiter l'information ne lui permettra de découvrir la solution optimale même si la notion d'optimum est bien définie. Il n'y a pas de raison logique pour qu'il en soit nécessairement ainsi ; c'est tout simplement le fait empirique assez évident concernant le monde dans lequel nous vivons – un fait concernant la relation entre l'énorme complexité de ce monde et les capacités modestes dont l'homme est doté pour traiter l'information.* » (Simon, 1982, p. 31)

Cette relation (dynamique et, potentiellement, complexe) entre la rationalité limitée d'un individu et les processus de compréhension de l'environnement met en perspective une dépendance de sentier dans le processus de construction de sens. March et Simon (1991, p. 151) précisent que chaque homme ne perçoit qu'une portion du monde et que cette différenciation amène des variations dans la façon de représenter et d'appréhender les situations décisionnelles. La *construction cognitive de la réalité d'un individu* est liée aux caractéristiques comportementales de cet individu, qui ne peuvent donc la rendre *ni stable, ni complète* (Machlup, 1983). En effet, il

n'y a pas une vérité objective mais des réalités partielles, construites en fonction d'une multitude d'éléments (fonctions occupés, projet personnel, souvenirs du passés, contexte relationnel, etc.) (Starbuck et Milliken, 1988). Au sens Mayère (2003, p.104) l'individu ne possède qu'une « *connaissance fragmentaire des conditions dans lesquelles il agit* ».

Notre volonté est également de rapprocher le concept d'attention et celui de capacité d'absorption des informations par les individus. Nous faisons à cette effet, référence à des recherches menées par Cohen et Levinthal (1989), Lane et Lubatkin (1998), Zahra et Georges (2002), relatifs au modèle de l'ACAP, la capacité d'absorption de l'information. Au travers de ce prisme théorique, nous comprenons que les connaissances dont dispose une entreprise jouent un rôle déterminant dans sa capacité à comprendre et à évaluer de nouvelles sources de connaissances externes (Cohen et Levinthal, 1989). Cependant, de nouvelles connaissances peuvent être perçues comme incompatibles ou dissonantes avec les connaissances actuelles. Des facteurs exogènes tels que l'expérience ou encore la similarité peuvent également influencer le potentiel d'absorption des connaissances d'une entreprise (Lane et Lubatkin, 1998 ; Zahra et Georges, 2002). Dans cette perspective, nous nous focalisons sur la notion d'assimilation dans la structure cognitive de l'organisation développée par de Cohen et Levinthal (1989).

#### *4. Objectifs de la recherche*

A ce stade d'avancement de notre travail doctoral, s'il est prématuré de postuler de la stabilité de nos propositions de recherche, susceptibles d'évoluer dans le temps, il est néanmoins possible d'indiquer sur quelles thématiques elles sont orientées. Nos propositions de recherche porteront sur des thématiques liées aux interactions, aux actions de partage, d'échange, de coopération et de veille en coordination entre les acteurs concernés dans la mise en œuvre d'une gestion communautaire durable de ressources informationnelles.

Il est également possible d'explicitier les objectifs de notre recherche afin d'assister le lecteur dans la compréhension de notre processus de recherche. Notre volonté est d'appréhender les mécanismes sociaux et organisationnels liés au management des flux informationnels existants entre acteurs au sein de la filière vitivinicole régionale.

Dans cette perspective, il s'agit d'identifier le rôle et les missions des différents acteurs économiques et organismes fédérateurs de la filière. A partir de ce travail initial, il sera alors possible d'établir une cartographie des différentes pratiques de veille (formelles ou informelles) en présence et de faire un diagnostic des pratiques d'échanges informationnelles.

Dans un second temps, nous analyserons l'architecture inter-organisationnelle de la filière, des contextes et des facteurs influençant la coopération et la coordination des acteurs concernés dans le management des flux d'informations. Nous pourrions alors proposer une réorganisation des relations entre acteurs économiques et organismes fédérateurs concernés afin de valoriser les processus d'échanges d'information et de coopération.

Cela se traduira notamment, par la définition de valeurs communes et par l'élaboration en commun de systèmes d'information et de veille. Ainsi, l'objectif est de formaliser un processus de veille stratégique et territorial au sein du bassin Provence, à travers le développement d'une culture d'échanges d'information inter-organisationnelle. Il s'agit également de proposer un cadre conceptuel de développement d'outils d'aide à la décision pour les acteurs impliqués dans la gestion des flux informationnels. Cette approche pourrait alors donner lieu à des activités de veilles plus actives et plus précises ainsi qu'à une meilleure allocation des ressources immobilisées jusqu'alors sur les systèmes de veille autonomes mais qui font deux à deux la même chose.

## *5. Aspects méthodologiques*

Il s'agit dans un premier temps d'explicitier le positionnement épistémologique adopté par le chercheur. Perret et Séville (2007, p.13) dans l'ouvrage de Raymond-Alain Thiétart, considère la réflexion épistémologique comme étant un passage obligé pour « tout chercheur soucieux d'effectuer une recherche sérieuse » dans la mesure où elle permet « *d'asseoir la validité et la légitimité d'une recherche* ». L'explicitation du positionnement épistémologique permet ainsi d'expliquer les présupposés du chercheur et de « définir la nature de la connaissance produite » (Perret et Séville, 2007, p.15). Le positionnement épistémologique dépend donc de la nature de la réalité, de la nature du lien sujet/objet et de la nature du contexte dans lequel se trouve le chercheur. L'objet de notre recherche s'inscrit dans une *vision épistémologique constructiviste* qui a pour objectif de construire une réalité nouvelle, émergente et de produire des résultats dont les acteurs pourront se servir pour améliorer leur capacité de réflexion et leur pratique (Chanal et al,

1997 ; David, 2000). Le chercheur a en effet la volonté de développer des connaissances actionnables qui se traduit par la conception et la mise en place de dispositifs de gestion adéquates. Dans cette approche constructiviste, le chercheur procède à une co-construction des interprétations avec les acteurs du terrain (Perret et Séville, 2007).

*Tableau 1: Explication positionnement épistémologique constructiviste*

Nature de la réalité	La réalité n'existe pas en tant que tel mais à travers l'observation ou l'expérience d'un sujet Hypothèse phénoménologique : « <i>la réalité ne peut pas être séparée de l'expérience et du projet du chercheur</i> »
Relation chercheur/objet de la recherche	Interdépendance entre du sujet et de l'objet
Nature du contexte/statut de la réalité connaissable	Individus créent leur environnement par leur pensée et leurs actions
Chemin de la connaissance scientifique	Construction avec les acteurs de la réalité sociale Interaction : le chercheur co-construit des interprétations avec les acteurs pourvus de capacités cognitives, affectives et stratégiques « <i>Le chemin de la connaissance n'existe pas a priori mais se construit en marchant</i> »
Processus de construction de connaissance	Fondé sur la conception d'un phénomène
Critères de validité	Critère de la connaissance enseignable : reproductivité, intelligibilité et constructibilité
Stratégie de recherche	Etude d'un cas unique et spécifique

*Adapté de l'article de Perret et Séville dans Thiétart (2007)*

Dans le cadre de cette recherche, le chercheur a une implication directe sur le terrain, de part son rôle en tant que chargé de mission en gestion de l'information au sein du Conseil Interprofessionnel des vins de Provence (CIVP). Cette position lui permet d'acquérir, auprès de professionnels, la connaissance nécessaire pour appréhender la complexité relationnelle inter-acteurs et de d'identifier les personnes susceptibles de faire partie de l'échantillon de recherche. Ainsi, l'échantillonnage s'est opéré progressivement, au fur et à mesure de la compréhension du secteur et de ses enjeux, et sur des critères de localisation géographique (territoire-terroir), de superficie et volume de production, de circuit de distribution et d'effectif. L'échantillon de recherche comprend alors des caves particulières, caves coopératives, négociants et organismes professionnels. Nous avons fait le choix d'interroger des dirigeants au sein de ses organisations, qui nous apparaissent comme étant les personnes les mieux placées pour pouvoir répondre aux

questions sur le management de l'information au sein de la filière en général et au sein de leur domaine viticole en particulier.

Dans cette perspective, nous avons adopté une analyse qualitative exploratoire qui semble être adaptée pour la compréhension en profondeur de pratiques de management de l'information au sein de la filière vitivinicole régionale (Huberman et Miles, 2003). Il s'agit d'explorer le contexte complexe du management de l'information au sein de la filière des vins de Provence en « structurant le système d'observation pour produire du sens » (Charreire Petit et Durieux, 2007, p.61). L'objectif est de trouver une explication capable de désambigüiser un événement communicatif isolé » (Eco, 1990, p.248, cité par Charreire Petit et Durieux, 2007, p.62)

En effet, cette méthodologie s'inscrit précisément dans un projet de « recherche-interaction », qui est une démarche spécifique de la « recherche-action » reposant sur la mise en interaction du chercheur et des praticiens, c'est-à-dire des allers-retours réguliers entre la pratique et la théorie, l'empirique et le conceptuel. Cela suppose plusieurs allers retours entre la pratique et la théorie qui peuvent être organisés selon deux phases : la phase de diagnostic (analyse du contexte de l'organisation étudiée en collaboration avec les acteurs de l'entreprise) et la phase thérapeutique (introduction des éléments de transformation de l'organisation pour étudier leurs impacts) (Baskerville, 1999). L'expérience des praticiens est mobilisée dans l'appréciation de l'actionnabilité des savoirs produits par le chercheur avec pour objectif la co-construction de connaissances actionnables susceptibles d'influencer les pratiques à partir des contraintes réelles du terrain (Avenier et Schmitt, 2007). Pour ce faire, le chercheur se doit d'être suffisamment présent sur le terrain pour problématiser le contexte en se référant à un champ théorique précis. Il s'agit en effet, d'introduire des changements au sein de l'organisation et d'observer par la suite l'impact de ces changements en vue de les analyser pour enrichir le corpus théorique (Baskerville, 1999).

Pour compléter cette approche, nous avons choisi d'employer une démarche d'étude de cas (Yin, 1994 ; Eisenhardt, 1989) particulièrement recommandée lors que la recherche explore un champ complexe où la prise en compte du contexte est « déterminante pour l'élaboration du processus de compréhension », elle permet d'étudier « en profondeur et de manière intensive une ou plusieurs situations dans une ou plusieurs organisations » (Evrard, Pras et Roux, 2003, p.89). Au travers d'un contact approfondit avec le terrain, cette méthode donne accès à une richesse de données mettant l'accent sur la compréhension des dynamiques présentes (Hlady Rispal, 2002, 2009). Il est

alors envisager de faire appel à plusieurs modes de recueil d'informations de manière approfondie, en constituant des corpus documentaires, en conduisant des entretiens semi-directifs, et en réalisant des observations participantes.

Les travaux de Wacheux (1996) soulignent que la méthode des cas suppose l'utilisation de plusieurs sources de données. Bien que le chercheur fasse appel à plusieurs modes de recueil des données qualitatives, *l'entretien semi-guidé* apparaît comme le mode de collecte principale de l'information (Blanchet et Gotman, 1992). Il s'agit bien d'analyser une problématique et de constituer la source d'information principale à l'aide d'entretiens afin de confronter les données produites aux propositions. Le recours aux entretiens individuels est considéré comme indispensable dans le cadre d'une analyse situation en science de gestion (Huberman et Miles, 1991). « L'entretien est une technique destinée à collecter, dans la perspective de leur analyse, des données discursives reflétant notamment l'univers mental conscient ou inconscient des individus » (Thiétart, 2007, p.241). L'entretien de recherche est différent d'un entretien de recrutement du fait qu'il n'y a pas de jugement de la part du chercheur sur les compétences du sujet interrogé mais bien une volonté de compréhension de sa réalité et ses expériences. Il s'agit pour le chercheur de *se mettre à la place du sujet interrogé* et de *s'adapter en acceptant son cadre de référence*; la flexibilité étant un élément clef du succès de la collecte par entretien. Cette attitude reflète le principe de non-directivité basé sur une « attention positive inconditionnelle » au sens d'Evrard, Y., Pras B., Roux E., (2000) à travers laquelle le chercheur abandonne toute attitude de pouvoir face au sujet interrogé.

Dans son ouvrage, Thiétart (2007, p.242) fait référence à « l'attention insuffisante » du chercheur lors de la conduite d'un entretien du fait qu'il « est accaparé par la prise de note ». Il semble intéressant de faire un parallèle avec la littérature en système d'information qui aborde l'attention humaine dans un contexte de sélection d'information d'un processus de veille. Ainsi, l'attention au sens de Simon (1983) est la ressource cognitive dont l'être humain est le plus insuffisamment pourvu. L'individu accorde du temps et des efforts limités à un élément (Ocasio, 1997). Dans le contexte de l'étude, il est dès lors tentant de penser que l'attention portée par le chercheur au discours du sujet interrogé est limitée. Ce phénomène est décrit par Simon (1994) comme un goulot d'étranglement de l'attention dans lequel l'individu possède des capacités attentionnelles partagées entre différentes sollicitations et retient les informations qu'il juge intéressantes rejetant les autres. Thiétart (2007) revient sur cette problématique en suggérant *d'enregistrer le discours*

du sujet interrogé afin de permettre une analyse plus exhaustive des données discursives ainsi collectées.

Le type d'entretien utilisé est un entretien semi-directif à travers lequel le sujet interrogé « s'exprime librement sur des questionnements précis et sous le contrôle du chercheur (Blanchet A. et Gotman A., 1992). L'implication est « partagée » dans la mesure où le chercheur se pose en facilitateur de discours avec l'aide d'un guide structuré, élaboré pour aborder une série de thèmes préalablement définis, et en accompagnateur de l'interviewé (Dano, 2009). Par ailleurs, l'expérience du métier a permis d'établir un certain rapport de confiance entre le chercheur et les domaines viticoles, nécessaires au bon déroulement des entretiens individuels. La méthode de l'entretien semi-guidé fournit une *information directe sur le phénomène* étudié et permet l'examen du vécu et des interprétations des acteurs. Cette approche aide à l'amélioration de la compréhension de concepts complexes par la prise en compte de la richesse des descriptions subjectives des acteurs (Huberman et Miles, 1991).

Le choix de conduire un entretien semi-guide requière l'utilisation d'un guide d'entretien structuré qui comporte des *consignes et des questions ciblées*. Le guide d'entretien est défini par Blanchet et Gotman (1992, p.61) comme « un ensemble organisé de fonctions, d'opérateurs et d'indicateurs qui structure l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer. » Ainsi, deux types de questions sont utilisées : les « questions principales » qui servent d'introduction et les « questions d'investigation » destinées à compléter ou à clarifier une réponse incomplète ou floue (Rubin et Rubin, 1995 cités dans Thiétart, 2007). Les questions d'investigation correspondent à relances ou reformulations possible de la part du chercheur.

## *6. Résultats attendus*

Nous avons commencé à investiguer les pratiques de gestion informationnelle de certain acteurs de notre échantillon de recherche que sont les directeurs des organismes professionnels viticoles et les dirigeants des caves particulières (ou domaines viticoles) de la filière.

Au vue des verbatims et des observations participantes réalisées jusqu'ici, il apparait que les dirigeants des caves particulières évoluent dans un contexte atomisé dans lequel coexistent différentes entités. Ils identifient un certain nombre d'organismes comme ayant un rôle dans le

management de l'information et comme étant des sources d'informations au sein de la filière. Cette multitude d'interlocuteurs (allant de 3 à 7) sollicite les caves particulières pour des obligations déclaratives et leur fournit un grand nombre d'informations souvent similaires. Nonobstant, cette pléthore d'organismes professionnels, les dirigeants des caves particulières arrivent à identifier chacun d'eux, citant leur nom et expliquant leurs missions. Au-delà de la connaissance des missions et de certains types d'informations diffusés par chaque organisme, la recherche a mis en perspective à ce jour, une gestion informationnelle confuse au sein de la filière. En effet, près de 80% des dirigeants des caves particulières font référence à l'existence d'une redondance plus ou moins forte et d'une surabondance informationnelle. Ils font également état d'une information insuffisamment ciblée ou adaptée à leurs besoins car trop reformatée par les OPV et donc « institutionnalisée ».

Si l'on constate qu'à certains moments, les dirigeants des caves particulières sont en quête de connaissances liées aux marchés, ils mobilisent, le plus souvent, d'autres sources d'information. Ainsi, ils développent de nombreux échanges informels et témoignent très largement de ce besoin d'échanger avec d'autres acteurs tels les fournisseurs, les distributeurs, les commerciaux et les clients. Ces interactions avec des acteurs, en amont et en aval, de la chaîne de production du vin occupent donc une place prépondérante dans la construction des représentations des dirigeants des caves particulières. Elles peuvent être le fruit du hasard mais peuvent également avoir un caractère projeté. On observe, en effet, que les dirigeants des caves particulières développent des échanges à la fois dans des contextes de rencontres fortuites et lors de manifestations plus formelles organisées autour de différentes thématiques.

Nous avons également mise en évidence la coexistence de deux types de systèmes de veille au sein de la filière des vins de Provence. Le premier est un système de veille de type « top down » où un (ou plusieurs) organisme central décide des informations à diffuser. Les dirigeants des caves particulières sont confrontés à de multiples sources d'informations provenant des acteurs institutionnels de la filière. Notre étude montre que ces organismes fédérateurs développent des systèmes de veille autonomes mais proches, entretenant ainsi de la redondance et de la surabondance informationnelle. Le deuxième est de type organique et plus « auto-construit » où les acteurs de la filière ont un rôle plus actif, non seulement dans la recherche et la sélection d'information, mais également dans la structuration de leur propre réseau de veille.

En termes de préconisations managériales, une coordination gagnerait donc à être instaurée entre organismes professionnels viticoles, afin de développer des systèmes d'information et de veille mutualisés. Ceux-ci permettraient alors de spécialiser la diffusion d'informations en fonction des compétences et de la typicité des missions de chaque organisme. Il ne s'agit pas de mettre en commun l'ensemble des moyens mais bien de spécialiser (en coordination avec les autres) la diffusion d'informations en fonction des compétences et de la typicité des missions de chaque organisme. La mutualisation de certains moyens et la spécialisation de chaque organisme sur certaines compétences pourraient être perçue comme une réelle valeur ajoutée pour les acteurs de la filière qui verraient alors la masse d'information transmise se réduire. De même, ces systèmes d'information et de veille mutualisés pourraient s'appuyer sur l'expérience et les échanges entre acteurs du terrain et ainsi les inciter à alimenter leur propre système de veille de stratégique. Il s'agit en effet d'encourager et se s'appuyer sur les interactions entre acteurs dans la mise en place d'une gestion communautaire durable de la ressource informationnelle (Hess et Ostrom, 2003).

Afin de pouvoir appréhender les pratiques de gestion informationnelle dans leur ensemble et de compléter ses résultats préliminaires, nous avons l'intention d'approcher les autres acteurs, définis dans notre périmètre d'action (lié au territoire) que sont les dirigeants des caves coopératives, les dirigeants d'autres caves particulières, les négociants et les courtiers.

Nous nous situons également dans un contexte culturel spécifique, dans lequel il existe une certaine proximité physique entre les individus. Nous pourrions alors nous interroger sur l'influence de ce contexte culturel sur nos résultats et sur le fait que ce n'est peut-être pas simplement qu'une problématique d'organisation de l'information. D'où notre intention de conduire une étude interculturelle dans un pays du nouveau monde (comme l'Australie) afin de comprendre comment s'y organise la gestion de la ressource informationnelle.

Dans tous les cas, notre recherche vise à mettre en perspective des connaissances actionnables susceptibles d'être mise en pratique par les acteurs de la filière des vins de Provence. Ainsi, il est prévu que le chercheur valorise les apports managériaux issus de sa recherche auprès du CIVP et des autres acteurs concernés par le projet tels que les Organismes Professionnels Viticoles ou encore les entreprises de production et de négoce.

## 7. Références bibliographiques

- AMABILE S. (2008), « Les systèmes de veille : des systèmes pour "comprendre, c'est-à-dire pour faire ? " Nouveaux principes de conception : Eveiller, Partager, Inciter, Equilibrer », Working Paper du Centre d'Etudes et de Recherches d'Aix-Marseille (CERGAM), Université Paul Cézanne
- AMABILE S. et GUECHTOULLI M. (2008), « Veille et sélection de l'information : intégrer les acteurs dans le développement de filtres informationnels intelligents », Finance Contrôle Stratégie, volume 11, n° 3
- AMABILE S. et CARON-FASAN M.-L., (2002), « Contribution à une ingénierie des systèmes d'information orientée « complexité », in F. Rowe et Coll. (eds.), *Faire de la recherche en système d'information*, 2002, Vuibert- FNEGE.
- AVENIER M.-J., (2008), « Franchir un fossé réputé infranchissable : construire des savoirs scientifiques pertinents pour la pratique », Revue Management et Avenir, p.188-206
- AVENIER M.-J., SCHMITT C. (2007), « Élaborer des savoirs actionnables et les communiquer à des managers », *Revue Française de Gestion*, n°174, p.25-42
- AVENIER M.-J., SCHMITT C. (2009), « Un cadre méthodologique pour des recherches tirant parti de l'expérience de praticiens de la gestion en PME », *Economies et Sociétés – série Economie de l'entreprise*, Tome XLIII, n°2, février, p. 271-294.
- BASKERVILLE R.L. (1999), « Investigating Information Systems with Action Research », Communications of the Association for Information Systems, Vol. 2, No. 19
- BELMONDO C. (2005), « Gestion de l'attention et création de connaissance : une étude processuelle de l'allocation des ressources attentionnelles d'une cellule de veille concurrentielle », *14<sup>e</sup> Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique*
- BERGER P. et LUCKMANN T. (1966), « The Social Construction of Reality », *Doubleday & Company*
- BLANCHET A. et GOTMAN A. (1992), « L'enquête et ses méthodes : L'entretien », Paris, *Nathan Université*, collection sociologie 128
- BROWN J.S. et DUGUID P. (1991), « Organizational Learning and Communities », *Organization Science*, n°2, vol. 1, p. 58-82
- CHANAL, V., LESCA, H. et MARTINET, A.C. (1997), « Vers une ingénierie de recherche en science de gestion. » *Revue Française de Gestion*, n°116, p.41-51
- CHARREIRE PETIT, S. et DURIEUX, F. (2008), « explorer et tester : les deux voies de la recherche », in Thietart, R-A. *Méthodes de recherche en management*, 3<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, chapitre 3, p.58-83

- CIVP, Conseil Interprofessionnel des vins de Provence (2010), « Document économique : la filière du rosé ».
- COHEN W.M. & LEVINTHAL D.A. (1990), « Absorptive capacity: a new perspective on learning and innovation. », *Administrative Science Quarterly*, vol. 35, n°1, p. 128-152.
- COOK S.D.N, BROWN J.S. (1999), « Bridging Epistemologies: The Generative Dance Between Organizational Knowledge and Organizational Knowing », *Organization Science*, n°4, vol. 10, p. 381-400, July-August
- COUDERC J., HANNIN H., d'HAUTEVILLE F.D., Montaigne E. & Collectif (2007), *Bacchus 2008 : Enjeux, Stratégies Et Pratiques Dans La Filière Vitivinicole*, Dunod.
- DANO F. (2009), « Cours de méthodes qualitatives : le recueil de données qualitatives », *Master Recherche Science de Gestion*, IAE Aix-en-Provence
- DAVID A. (2000), « Logique, épistémologie et méthodologie en science de gestion : trois hypothèses revisitées » In David, A., Hatchuel, A., Laufer, R. (coord. par), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Vuibert, Paris, p. 83-110
- DAVID A. (2006), « Sensemaking, outils de gestion et activités de conception : quatre rapprochements », in « Sensemaking et pratiques de gestion : la pensée de K.E. Weick mise en œuvre », chapitre 12
- D'HAUTEVILLE F.D, COUDERC J., HANNIN H., et al. (2004), « Poids économique de la filière vitivinicole française et création de valeur » *Bacchus 2005*, partie 3, chapitre 9, Dunod, Editions La Vigne.
- EISENHARDT K.M. (1989), "Building theories from case study research", *Academy of Management Review*, vol. 14, n°4, p. 532-550.
- EVARD Y., PRAS B., ROUX E. (2000), « MARKET : Etudes et Recherches en Marketing », *Dunod*, Paris Chapitre 9, p.304-340
- FELDMANN M.S, MARCH J.G. (1991), « L'information dans les organisations : un signal et un symbole », in J.G. March, *Décisions et organisations*, les Editions d'Organisation, Paris.
- FLANZY C., MASSON G. & MILLO F. (2009), *Le Vin Rosé*, Editions Féret.
- GILLY J-P., et LUNG Y., (2004) « Proximités, seceturs et territoires », Quatrièmes journées de la proximité, groupe « Dynamiques de proximités », Marseille, 17-18 juin.
- HADLY RISPAL M. (2002), « La méthode des cas. Application à la recherche en gestion. » De Boeck Université, Bruxelles.
- HADLY RISPAL M. (2009), "La conduite d'etudes de cas encastres", *Revue internationale de Psychosociologie*, vol. 35, p. 179-200.

- HANNIN H., COUDERC J., d'HAUTEVILLE F.D., (2010), *La Vigne Et Le Vin : Mutations économiques En France Et Dans Le Monde*, Collection les Études de la Documentation française.
- HATCHUEL A. (1999), « Connaissance, modèles d'interaction et rationalisations : de la théorie de l'entreprise à l'économie de la connaissance », *Revue d'Economie Industrielle*, n°88
- HESS C. et OSTROM E. (2002), *Ideas, Artifacts and Facilities: information as a common-pool resource*, Law as contemporary problems, Vol. 66, Winter-Spring.
- HESS C. et OSTROM E. (2005), *Understanding knowledge as commons. From theory to practice*, The MIT Press Cambridge, Massachusetts, London, England
- HUBERMAN A.M et MILES M.B (1991), « Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes. » De Boeck Université, Bruxelles
- LANE P.J. & LUBATKIN M. (1998), « Relative absorptive capacity and interorganizational learning. », *Strategic Management Journal*, vol. 19, n°5, p. 461.
- LASCOUMES P., et Le BOURHIS, J-P., (1998), « Le bien commun comme construit territorial. Identité d'action et procédures », *Politix*, n°42, p.37-66
- LAURET F. (1983), « Sur les études de filières agro-alimentaires », *Economies et sociétés*, Série AG, XVII, N°5
- LE MOIGNE, J-L. (1990), *La modélisation des systèmes complexes*, Acept Systèmes, Dunod, Bordas, Paris.
- LESCA H. (2001), « Veille stratégique : passage de la notion de signal faible à la notion de signe d'alerte précoce », *Colloque VSST'2001*, vol. 1, Toulouse, p. 271-277.
- LESCA N. et CARON-FAZAN M.-L. (2005), « La veille vue comme un système cybernétique », *Revue Finance Contrôle Stratégie*, vol. 8, n°4, p. 93-120.
- MAIER J.L., RAINER R.K., SNYDER C.A. (1997), « Environmental Scanning for Information Technology: An Empirical Investigation », *Journal of Management Information Systems*, vol. 14, n°2, p. 177-200
- MACHLUP F. (1983), « L'économie de la connaissance », *Réseaux*, N°58, mars-avril
- MARCH J.G. (1991), « Exploration and Exploitation in Organizational Learning », *Organization Science*, vol. 2, n°1, p. 71-87
- MARCH J.G., SIMON H.A. (1991), « Les organisations », *Bordas*, Paris, 1<sup>e</sup> édition en 1960
- MAYERE A. (1993), « Science de gestion et de l'information : fragments d'un discours inachevé », *Revue Française de Gestion*, Novembre, p.102-116
- MALASSIS L. (1983), « Filières et systèmes agro-alimentaires », *Economie et sociétés*, Série AG, XVII, N°5

- MILES M.B. et HUBERMAN A.M. (2003), *Analyse des données qualitatives*, 2e édition, de Boeck Université, Bruxelles.
- MORIN E. (1995), *Introduction à la pensée complexe*, ESF.
- OCASIO W. (1997), « Towards an Attention-based View of the Firm », *Strategic Management Journal*, vol. 18, Special Issue, Summer, p. 187-206
- PECQUEUR, B. et ZIMMERMANN, J-B., (2004), *Economie de proximité*, ed. Lavoisier, Paris.
- PERRET V. Et SEVILLE, M. (2007), « Fondement épistémologique de la recherche » in Thietart, R-A. *Méthodes de recherche en management*, 3<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, chapitre 1, p.13-30
- RASTOIN J-L. (1998), « Système alimentaire, stratégies d'entreprises et performances économiques » in Miclet G., Sireix, L., Thoyer, S. et al, Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités, *Economica*, p.167-195.
- REIX R. et ROWE, F. (2002), « La recherche en systèmes d'information : de l'histoire au concept » in F. Rowe et Coll. (eds.), *Faire de la recherche en système d'information*, 2002, Vuibert- FNEGE.
- ROWE F. (2006), Introduction de la section « Les systèmes d'information et leur environnement » de *L'encyclopédie des systèmes d'information et de l'informatique*, Vuibert
- SALLE M. et AALQUIER A.M., (1997), «Réflexions méthodologiques pour la conception de systèmes d'intelligence économique de l'entreprise », Communication au Congrès international « Le Génie Industriel dans un monde sans frontières », Albi, France, 3-5 Septembre 1997
- SIMON H.A. (1982), « Models of Bounded Rationality», Tome II, The MIT Press
- SIMON H.A. (1983), « Administration et processus de décision », *Economica*, Paris. Traduction de la 3<sup>e</sup> édition de «Administrative Behavior », The Free Press, Macmillan Publishing Co., New York
- SIMON H. (1994), *Administrative Behaviour*, Free Press, New York, 3e édition.
- SUTTON D. (2001), « What is knowledge and can it be managed? », *European Journal of Information Systems*, n°10, p. 80-88
- THIETART et al (2007), «Méthodes de recherche en Management», Paris, *Dunod*, 3<sup>ème</sup> édition.
- WACHEUX F., (1996), « Méthodes qualitatives de recherche en gestion », *Economica*, Paris.
- WEICK K.E. (1995), « Sensemaking in Organization», Sage Publication
- YIN R.K. (2003), *Case Study Research: Design and Methods, Applied Social Research Methods Series*, Ed. Sage Publications, 3rd Ed. (1994, 2000), Vol. 5, p.181
- ZAHRA S.A. & GOERGES G. (2002), "Absorptive capacity: a review, reconceptualization, and extension.", *Academy of Management Review*, vol. 27, n°2, p. 185-203.

## 8. Calendrier prévisionnel

Date	Actions réalisées ou prévues ...
Mars-sept 2011	Conduite d'entretiens avec caves particulières + retranscription
Fin Mai 2011	Conférence Association Information et Management Ile de la Réunion
9 au 11 juin 2011	6 <sup>ème</sup> conférence internationale de l'AWBR, Bordeaux Academy of Wine Business Research
Été 2011	Volonté de publication dans une revue française classée CNRS
Oct.-déc. 2011	Conduite d'entretiens sur le terrain avec, CP, Cave Coopératives, négociants , courtiers et organismes professionnels viticoles + retranscription
S1,2012	Participation à une conférence internationale en système d'information
S2, 2012	Analyse des verbatims
Fin 2012	Volonté de publication dans la revue internationale classée CNRS
2013	Rédaction des résultats, discussions, apports et limites